



*Bulletin
d'informations
municipales*

Septembre 2022 – N°16

Les infos utiles

Numéros utiles.

- Mairie : 04 70 47 20 17
- Agence Postale Communale : 04 70 20 92 20
- Centre de loisirs (rte de Treban) : 04 70 47 29 44
- École (route de Tronget) :
 - Maternelle : 04 70 20 12 91
 - Élémentaire : 04 70 47 29 45
- Cantine : 04 70 47 27 34
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou 04 70 47 10 02
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Permanence des soins (médecin de garde) : 04 70 48 57 87
- SIVOM : 04 70 46 81 80
- Dépannage Électricité (ENEDIS) : 09 726 750 03

**Brûlage de déchets...
ou tout autre feu ou
mégots laissés au bord des
routes : ces situations
peuvent générer des
risques d'incendie. L'été
est chaud et sec !
Soyons très vigilants.**



AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Horaires Agence Postale Communale.

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	Fermée
Jeudi	9h00 - 11h45	Fermée
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée

Horaires mairie.

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée

L'état civil du 1^{er} semestre 2022



Naissances :

- ✓ Albane BOUILLOT née le 18 Février 2022 à Clermont-Ferrand (63)
- ✓ Malo, Pierre, Yann LE CARDIET né le 24 Février 2022 à Moulins (03)
- ✓ Clémence TUIZAT née le 29 Mars 2022 à Moulins (03)
- ✓ Léopold MELLOUX né le 16 Avril 2022 à Moulins (03)
- ✓ Albin BOCQUET né le 03 Mai 2022 à Moulins (03)
- ✓ Tylio RIPERT né le 02 Juin 2022 à Moulins (03)

Mariages / PACS :

- ◆ Florian, Cyrille BIDET et Karine, Bernadette LOUBAT mariés le 19 Mars 2022 à Cressanges (03)
- ◆ Fanny BENTEJAC et Gaël SAULZET pacsés le 26 Mars 2022 à Cressanges (03)

Décès :

- x Jacqueline LAVALARD née BOULANGER décédée le 03 Janvier 2022 à Le Montet (03)
- x Anne, Andrée ESTEBANEZ née TOMBOIS décédée le 09 Janvier 2022 à Le Montet (03)
- x Odette HERPIN née BOUHET décédée en Février 2022
- x Franck, Marc, Jean VEY décédé le 03 Avril 2022 à Cressanges (03)
- x Jean TABUTIN décédé le 23 Avril 2022 à Moulins (03)
- x Eric BAUGÉ décédé le 03 Mai 2022 à Vichy (03)

Ont également été inhumés à Cressanges :

Madame GUIPONT Denise, Monsieur MILLIEN Joseph, Monsieur TABARD Thierry



Chères Cressangeoises, chers Cressangeois.

Nous sommes heureux de vous retrouver par le biais du bulletin municipal.

Attachés à votre bonne information, nous sommes venus à votre rencontre lors de la réunion publique du 22 juin, celle des parents d'élèves avant la sortie des classes, mais aussi des artisans et commerçants ; autant de moments d'échanges directs que nous souhaitons privilégier, car ils sont toujours riches d'enseignements.

Au quotidien, sachez que vous pouvez aussi consulter, le site de la commune, sa page Facebook ou télécharger si vous ne l'avez déjà fait l'application ComMaVille qui vous relaie les informations urgentes, notamment les communications d'alertes de la Préfecture.

Nous voulons que notre commune soit accueillante et appréciée du plus grand nombre. Il n'est pas rare de recevoir quelques compliments de la part de visiteurs en transit sur la commune, voire de randonneurs sur la qualité de notre bourg. Merci à celles et ceux d'entre vous qui au quotidien nous donnent un coup de pouce et mettent en valeur leur « chez eux ». C'est important pour notre image de bourg rural, cela l'est aussi pour la vitalité de notre territoire.

Comme l'an passé, nous organiserons une « journée citoyenne » le 24 septembre.

Matinée et repas partagés où dans la bonne humeur et l'échange, nous réalisons ensemble quelques petits travaux d'entretien ou d'embellissement de notre commune. Cette journée repose sur le pouvoir d'agir de tous les citoyens. Elle permet de construire une relation différente, basée sur la confiance, le respect et l'échange entre les habitants, les acteurs économiques, les associations locales, les élus et agents municipaux.

Nos grands chantiers se poursuivent. Les travaux de l'A79 se terminent sur notre commune, le projet de la station-service a vu son permis de construire accordé, celui du groupe scolaire est en cours d'instruction.

Des travaux de voirie, de rénovation de logement, d'entretien de nos bâtiments communaux, de changement de chauffage, ont été réalisés par les entreprises locales mais aussi les employés communaux. Ces chantiers plus modestes mais néanmoins importants, améliorent nos équipements.

Le contexte international, outre les incertitudes qu'il fait peser sur la Paix, met à mal l'économie. L'augmentation des prix, la raréfaction de certains produits ont des conséquences sur nos budgets tant personnels que celui des entreprises et des collectivités. Si nos finances communales sont saines, la vigilance est de mise. Notre volonté de vivre dans des territoires ruraux dynamiques se heurte aux politiques nationales mettant à mal nos services publics : santé, éducation... La récente fermeture des trésoreries n'est qu'un exemple de l'éloignement programmé des services.

Un grand merci aux associations qui animent notre village. Les 90 ans de l'Étoile Sportive, les concours de pétanques, la Brocante de l'Amicale laïque, ont rythmé l'été de belle manière.

Le 3 septembre nous accueillerons le premier « festival » Crapa'Ut, porté par la Fondation Le Pal Nature, la CCBB et la commune. L'occasion de passer un moment festif et convivial en cette fin d'été.

Bienvenue aux nouveaux habitants, nous leur souhaitons une bonne intégration dans la commune. Belle fin d'été à tous !

Marie-Françoise LACARIN,
Maire de Cressanges



SOMMAIRE :

- P2 : les infos utiles, l'État civil
- P3 : l'édito, le sommaire
- P4 : l'école et autour
- P5 : les travaux
- P6 à 8 : l'environnement, le développement, le recyclage
- P9 à 11 : la vie économique, les finances
- P12 : la vie de la commune
- P13 à 15 : près de chez nous
- P16 : les rendez-vous

Directeur de publication :

Marie-Françoise LACARIN
– Maire

Comité de rédaction :

Maryline SERGERE
Chantal ROCHELOIS
Karine LOUBAT
Sylvain BREUIL
Damien CLUZEL
Jean-Philippe GARNIER
Sébastien LASCAUX

Impression :

Communauté de
Communes du Bocage
Bourbonnais

L'école et autour

École et Accueil de Loisirs

L'année scolaire se termine avec un retour presque à la normale sur le plan de la Covid 19. Mais déjà l'actualité nous montre des conditions qui se sont dégradées de nouveau ce début d'été. Cela nous rappelle qu'il faut être prêt à affronter une nouvelle situation sanitaire détériorée et ses conséquences sur l'organisation de nos services scolaires et périscolaires.

A la rentrée prochaine, en septembre, la répartition sera la suivante :

Commune	classes	répartition
CRESSANGES	2 CLASSES	Maternelle – CP/CE1
CHÂTILLON	1 CLASSE	CE1/CE2
NOYANT	2 CLASSES	Maternelle - CM1/CM2

Une réflexion a été menée par les enseignantes en cette fin d'année scolaire sur la pertinence de regrouper certains niveaux à l'échelle du RPI, celle-ci doit se poursuivre et évoluera dans les années à venir au vu des effectifs. Néanmoins cela ne devra pas perturber l'équilibre global du RPI et ne pas affecter les projets en cours notamment celui du futur groupe scolaire sur notre commune.

Les horaires des écoles et des transports scolaires demeurent inchangés mais sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire de la rentrée.

Mme Fusil conservera la direction et prendra en charge les élèves de Maternelle, elle sera accompagnée de Cécile THOLLET (ATSEM). Mme HORNBERGER enseignera sur le niveau de CP/CE1.

L'accueil de loisirs « Les Loupiots » sera assuré par Armanda LERO directrice, accompagnée de Virginie FONTAINE animatrice.

Projet de groupe scolaire

Le projet suit son cours, l'ensemble des demandes de financement ont été faites et sont en attente de réponses pour certaines. L'acceptation de l'ensemble des demandes de financement est un prérequis au lancement de la phase de travaux. Néanmoins et afin de ne pas prendre de retard par rapport au calendrier prévisionnel, les études nécessaires notamment pour déposer les demandes de financement nous permettent d'avoir les premières esquisses du projet. Il s'agit d'une phase préparatoire qui recense l'ensemble des problématiques travaillées avec la communauté éducative, les élus et l'architecte.



Adressage

Comme nous l'avons évoqué lors du dernier bulletin et au cours de la dernière réunion publique, le plan d'adressage est terminé. Vous pouvez si besoin, vous rapprocher du secrétariat de mairie pour connaître votre nouvelle adresse. Celle-ci peut vous être demandée dans le cadre du déploiement de la fibre. Un courrier sera transmis dans chaque foyer, précisant les démarches administratives à réaliser.

Un certificat d'adressage vous sera remis.

Une aide pourra vous être apportée avec l'appui de la Maison France Services et du conseiller numérique de la CCBB si besoin.

Réseau d'assainissement et d'eau pluviale

L'entretien des différents réseaux a été réalisé sur le début de l'été, sous la gestion du SIVOM Rive Gauche Allier. Ces travaux sont essentiels pour le bon fonctionnement de l'assainissement collectif. Il appartient à chacun d'être vigilant sur les bonnes pratiques.

Force est de constater que se retrouvent trop souvent dans les réseaux, lingettes et autres... qui n'ont rien à y faire !

Ces mauvaises pratiques entraînent des dysfonctionnements conséquents avec des interventions souvent forts coûteuses pour la collectivité.

Voirie

La deuxième tranche de travaux de voirie, telle que prévue dans le programme 2021- 2022, vient d'être réalisée. Ils concernent la route communale allant des lieux-dits « Couture » aux « Vernasseaux ». Outre la reprise de la voie en gravillon par l'entreprise Colas, ont également été réalisés le curage des fossés, l'arasement des accotements ainsi que la réfection de l'ensemble des aqueducs par l'entreprise Bondoux Stéphane. Merci aux riverains et exploitants agricoles pour leur participation.



Logement

Nous poursuivons nos efforts dans la réhabilitation des logements communaux, ainsi l'appartement rue de la Garenne a été entièrement rénové par les agents municipaux (peinture, revêtement de sols, installation d'une cuisine).

L'ensemble des logements communaux sont actuellement occupés, à savoir que la mairie est régulièrement sollicitée sur des demandes de locations.



Zéro phyto

Comme nous nous y sommes engagés depuis trois ans, nous n'utilisons plus de désherbants chimiques sur le domaine public communal. Nous poursuivons des essais techniques et matériels afin de déterminer les différentes solutions les mieux adaptées à chaque type de surface.

ÇA POUSSÉ, ET ALORS !
◀ ZÉRO PHYTO ▶



L'environnement, le développement durable, le recyclage

A l'horizon de 2024, le tri à la source des biodéchets sera généralisé et chaque usager ne pourra plus jeter les restes de repas, épluchures dans les poubelles grises. C'est pour cette raison qu'il faut se préparer d'ores et déjà, chacun de notre côté.

Le sondage sur la gestion des déchets, réalisé sur la commune, a été présenté lors de la dernière réunion publique et dans le dernier bulletin municipal.

Des préconisations ont été mises en place telles que le tri à l'aire camping-car et d'autres sont en cours de mise en œuvre comme l'installation d'un compost à la cantine pour les épluchures et les restes de repas dès cet automne.

Le Sictom se concentre sur cette échéance afin d'envisager divers moyens les mieux adaptés pour chaque usager.

Néanmoins, il ne faut pas lâcher nos efforts.

Une étude a été réalisée, durant l'été 2021, auprès de deux communes urbaines et deux communes rurales sur la contenance des poubelles ordures ménagères. Il a été relevé des usages inadaptés ou inappropriés de façon assez importante dans la répartition du tri de tous nos déchets.

► **140 kg /hab/an de déchets peuvent être évités en appliquant le tri et les bonnes habitudes.**

Évitons que nos poubelles d'ordures ménagères soient considérées comme **l'exutoire de tous les déchets.**

Le **flyer** ci-contre retrace ces anomalies et explique les bons gestes à accomplir car nous avons la chance de disposer de tous les moyens afin d'y remédier :

- ✓ **colonne à verre**
- ✓ **borne textile**
- ✓ **bac jaune**
- ✓ **déchetterie**
- ✓ **composteur (commande auprès du Sictom ou achat magasin)**
- ✓ **animaux (poules, chèvres...)**

Alors agissons ensemble !

En bref



Important : au regard de la réglementation et de la loi AGECL dite anti-gaspillage, le Sictom propose **la gratuité de leurs composteurs**, incitant d'ores et déjà à limiter les bio-déchets collectés et incinérés. Il suffit **de les contacter afin d'effectuer votre commande.**

Attention, les colonnes de tri « emballages-papiers » installée au point tri de la commune, vont être retirées. Resteront les colonnes « verre » et les bacs textiles.

Un dispositif est à l'étude pour les résidences secondaires.



Si ce n'est pas déjà fait, penser à vous procurer **votre badge d'accès** obligatoire depuis le 02/01/2021 pour accéder à la déchetterie de Tronget. Attention à la date du 1^{er} Janvier 2023, l'accès à la déchetterie vous sera refusé en l'absence de badge .

Si votre **bac jaune** est cassé ou détérioré ou insuffisant en volumétrie, le Sictom procède aux réparations ou à l'échange ou à la livraison d'un complémentaire sur simple demande par téléphone ou par courrier. Contact : contact@sictom-sud-allier.fr / tel : 04 70 45 51 67



SICTOM
SUD-ALLIER

RÉDUISONS ENCORE PLUS NOS DÉCHETS

AVANT
259 kg/hab



* 140 kg/hab/an de déchets peuvent être évités grâce au tri et à de nouvelles habitudes



+ de 700 colonnes à verre implantées sur le territoire
1000 tonnes/an à trier
Coût de traitement : 0€



+ de 150 bornes textiles : vêtements, chaussures, linge
1000 tonnes/an à trier
Coût de traitement : 0€



15 déchetteries pour les déchets spécifiques + recyclerie Cusset pour le réemploi
1200 tonnes/an compostées ou réutilisées
Coût de traitement : 72 000€



Vente de composteurs + les sites de compostage partagé
4400 tonnes/an à composter
Coût de traitement : 0€



Dotation de bac/sac jaune, implantation de colonnes jaunes dédiées au tri
6400 tonnes/an à trier
Coût de traitement : 615 296€

Analyse de notre poubelle ordures ménagères été 2021

APRÈS
119 kg/hab



Après avoir adopté de nouvelles pratiques de consommation et trié emballages, papiers, verres, déchets organiques et déchets spécifiques, notre poubelle «ordures ménagères» ne devrait peser qu'un peu plus de 100kg/hab/an

-14 000 tonnes/an retirées de l'incinération



Economie annuelle
1 001 104€
soit 10€/hab/an

Suivez-nous sur
www.sictomsudallier.fr



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

contact@sictom-sud-allier.fr
04 70 45 51 67

L'environnement, le développement durable, le recyclage

L'ambroisie : réduire l'impact santé et environnement dans les collectivités

Qu'est-ce que l'ambroisie ?

C'est une plante exotique envahissante qui colonise différents milieux : chantiers, bords de routes et de cours d'eau, terrains nus, parcelles agricoles... Elle est très présente en Auvergne-Rhône Alpes et notamment dans l'Allier.

Son pollen est très allergisant sur la période août-septembre, provoquant de lourdes incidences sur la santé. Il multiplie entre autre le risque d'apparition de l'asthme.

Pour l'agriculture, elle peut réduire les rendements des cultures de printemps, en particulier le tournesol.

Sur le plan environnemental, l'ambroisie est un réel problème pour la biodiversité car elle envahit rapidement les sols nus.



Que dit la réglementation ?

Au niveau national

Le code de la santé publique classe les ambrosies comme des espèces nuisibles à la santé humaine, impose l'obligation de lutte et fixe le cadre général de cette lutte.

Dans le département de l'Allier

Un arrêté préfectoral de 2019 définit le plan d'actions à mener dans chaque collectivité.

Dans les communes

Le maire doit contribuer à l'application de l'arrêté préfectoral dans tous les domaines et par tous les acteurs de sa commune.



Plan d'action sur notre commune

Un référent agent et un référent élu sont désignés, ils sont formés pour organiser le plan de lutte sur la commune.

Une 1^{ère} information a été donnée lors de la réunion publique de juin 2022 et de la documentation est à disposition à la mairie.

Chacun de nous peut participer à l'élimination de l'ambroisie :

- Par arrachage (avec port de gants) de préférence avant la floraison
- Par un fauchage de préférence avant la floraison
- En signalant sa présence sur la plateforme dédiée : www.signalement-ambroisie.fr ou sur l'application mobile [Signalement ambroisie](#) ou par email : contact@signalement-ambroisie.fr

Pour vous aider à reconnaître l'ambroisie ou toute autre plante en général, vous pouvez télécharger l'appli [PI@ntNet](#)

Les personnes souhaitant plus d'informations pour reconnaître l'ambroisie sont invitées à se faire connaître à la mairie.

Le Bocage Bourbonnais, Territoire engagé pour la Nature



Le savez-vous ?

Depuis le 11 juin, vous vivez dans le premier Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Qu'est-ce que cela signifie ?

En devenant "Territoire Engagé pour la Nature", notre collectivité inscrit la biodiversité au cœur de ses politiques publiques. Elle montre ainsi la voie à suivre, encourage le changement localement et contribue notamment à la bonne santé, la sécurité et le bien-être des citoyens.

La nature est l'enjeu de demain.

Depuis plusieurs années nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes artisans qui ont choisi notre commune pour exercer leur activité.

ETA Pierre BLANCHET

Mr Pierre BLANCHET, jeune agriculteur installé à l'Erain a diversifié son activité en reprenant une entreprise de travaux agricoles qui avait son siège social dans une commune voisine.

Depuis 2021, il propose des prestations pour l'ensemble des travaux de fenaison ainsi que pour l'épandage de lisier.

Les agriculteurs qui ont besoin de ses services peuvent le contacter au 06.13.26.37.76 ou par mail :

pierre.blanchet2201@gmail.com

Entreprise LR ELEC

Depuis ce printemps 2022, l'activité artisanale s'est de nouveau étoffée sur notre commune avec l'installation de Mr Loïc ROGUE, électricien au lieu-dit « Les Arclans » qui exerce sous le nom commercial de LR ELEC.

Son activité principale est l'électricité générale et il réalise également des travaux de petite plomberie (robinetterie, installation d'éviers, douches, chauffe-eau...).

Vous pouvez le contacter au 06.01.77.79.30 ou par mail : lr.elecplomberie03@outlook.fr

Vous trouverez leurs cartes de visite au secrétariat de mairie et auprès des commerçants. Nous souhaitons une pleine réussite à ces 2 jeunes entrepreneurs.

Informations A79 : le flux libre

L'A79 sera mise en service en octobre 2022, elle sera la 1^{ère} autoroute française à proposer le péage en flux libre sur ses 88 km. Une seule barrière classique de péage est installée à l'extrémité ouest à Deux-Chaises pour le paiement du trajet de l'A71.

Que signifie le flux libre ?

Le flux libre fonctionne par lecture automatique du badge télépéage ou de la plaque d'immatriculation lors du passage du véhicule sous un portique. Six portiques sont installés sur le parcours (voir le descriptif ci-dessous).

Les atouts du flux libre

Plus de fluidité : pas d'arrêt et de file d'attente au péage

Plus de sécurité : le risque d'accident est réduit en évitant les ralentissements et redémarrages en présence de nombreux véhicules.

Plus de mobilité durable : en supprimant l'arrêt et le redémarrage des véhicules thermiques aux barrières de péage, ce dispositif contribue à diminuer significativement les émissions de CO₂. De plus, un portique flux libre nécessite moins d'emprise foncière qu'une barrière de péage classique.



Quels sont les moyens de paiement ?

Les trajets sur l'A79 seront payants à compter de sa mise en service effective en octobre 2022.

→ L'abonnement télépéage

Ce type d'abonnement permet de disposer d'un badge Liber-T à installer dans votre voiture : le badge sera détecté à chaque passage sous les portiques et les trajets seront réglés automatiquement. Une facture sera disponible sur le site www.aliae.com à la fin de chaque mois.

Les clients réguliers de l'A79 pourront bénéficier d'offres de réductions de 20 à 60% en fonction du nombre de trajets effectués chaque mois et à condition de souscrire à l'offre télé-badge A79+.

→ L'inscription de la plaque d'immatriculation

Il faut créer un compte sur internet sur le site www.aliae.com en enregistrant ses coordonnées bancaires et sa (ou ses) plaque d'immatriculation.

La plaque d'immatriculation est détectée par les portiques et le paiement des trajets sera fait par prélèvement automatique chaque semaine.

Cette offre sera bientôt disponible à l'ouverture de la section en péage flux libre.

→ Paiement par internet après chaque passage

Sur le site www.aliae.com : il faut s'identifier avec sa plaque d'immatriculation et régler son trajet dans les 72h après son passage sur l'A79.

→ Paiement sur une borne après chaque passage

Sur le trajet des 88 km de l'A79, 16 bornes de paiement sont installées sur les aires de repos et l'aire de services. Le règlement peut s'effectuer en espèces, par carte bancaire ou carte privative dans les 72h après son passage sur l'A79.

Les finances

L'année 2021 a été peu impactée par le Covid sur le plan financier, les dépenses et les recettes qui avaient subi une variation en 2020 en raison de la crise sanitaire ont retrouvé leur niveau de 2019.

Les dépenses de fonctionnement de 2021 s'élèvent au total à 543 446 € soit un montant identique à 2020 et les recettes de fonctionnement sont de 700 882 € soit 37 000 € de plus qu'en 2020 (hors excédent 2020 reporté).

Alors que le niveau des charges de fonctionnement est stable sur ces 3 dernières années, la variation des recettes est significative et s'explique de la façon suivante :

Plus de facturations de cantine et de prestations périscolaires pour 7 000 € (pas d'impact Covid en 2021)

Plus de remboursements d'indemnités journalières pour 7 200 €

Plus d'indemnités concernant un contrat de travail aidé pour 1 500 €

Des loyers supplémentaires pour 8 000 € dont une partie figurait au budget annexe de la boulangerie jusqu'en 2020.

Diverses taxes locales pour 13 000 € de plus

L'excédent de 2021 est de 157 436 € auquel il faut ajouter le report de 2020 affecté au fonctionnement de 189 941 €, soit un excédent total de 347 377 €.

Les dépenses d'investissement de 2021 représentent un montant global de 223 000 € dont :

- Le remboursement du capital des emprunts pour 55 000 €.
- Divers travaux de voirie pour 55 000 € TTC
- Des travaux dans 2 logements communaux pour 40 000 € TTC
- L'installation de toilettes à l'aire de jeux pour 29 200 € TTC
- L'équipement bureautique et informatique pour la mairie et l'école pour 10 000 € TTC
- L'installation de la climatisation à la médiathèque pour 12 000 € TTC
- Les 1^{ers} travaux concernant l'adressage pour 4 800 € TTC
- Et divers achats et travaux pour 17 000 € TTC

Ces investissements sont financés par des subventions à hauteur de 57 600 €, par le FCTVA de 15 200 €, le solde soit 150 200 € est autofinancé.

En 2022, les principaux investissements concerneront la poursuite des travaux de réfection de voirie, la réalisation de l'adressage, le remplacement et l'achat de matériels ainsi que les travaux de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes pour un local professionnel destiné à une activité de brasserie artisanale.

Le contexte actuel d'une forte augmentation des prix nous oblige à la plus grande vigilance, comme dans la plupart des communes. Le projet de construction d'un groupe scolaire a été étudié dans le but notamment de réaliser des économies d'énergie et d'autres réflexions seront menées afin de limiter la progression des charges de fonctionnement.

Informations sur la fiscalité foncière

Les nouveautés 2022

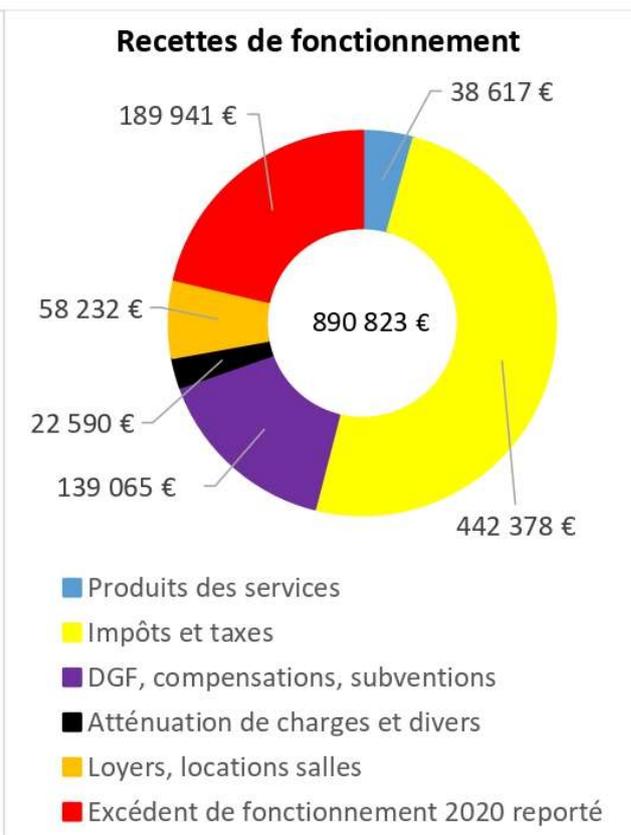
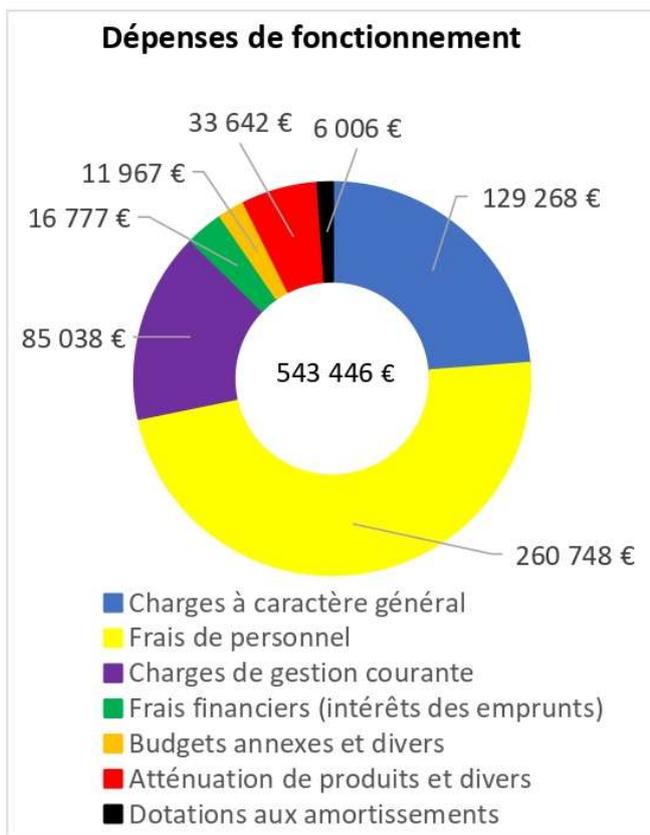
- Les valeurs locatives augmentent de 3,4% (+0,2% en 2021)
- Cette revalorisation s'applique sur les bases des impôts fonciers, de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Les locaux professionnels ne sont pas concernés par cette variation. Les valeurs locatives de ces biens sont évaluées par actualisation de la grille départementale définie d'après les loyers collectés. Elles seront révisées en 2022 par une commission composée d'élus et de membres de la CCI. La dernière révision a eu lieu en 2016.

Nouveau service en ligne : « Gérer mes biens immobiliers »

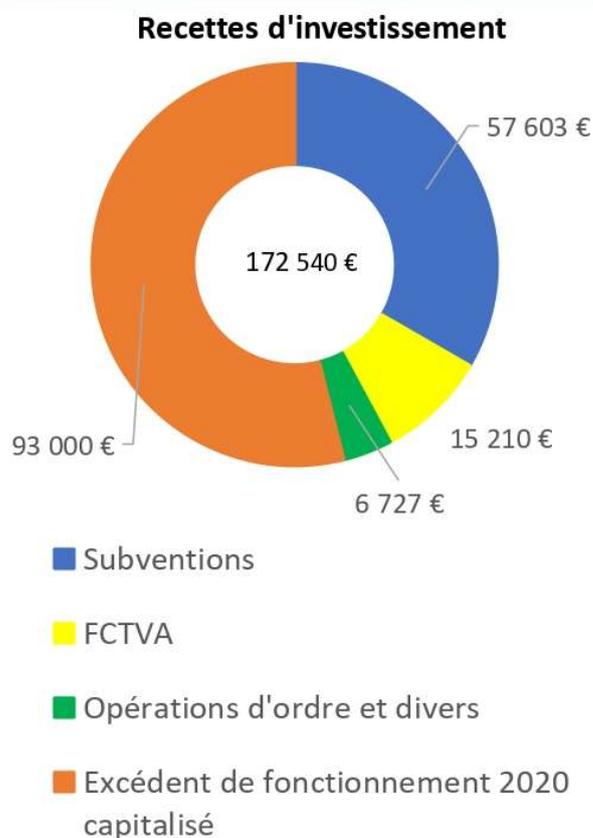
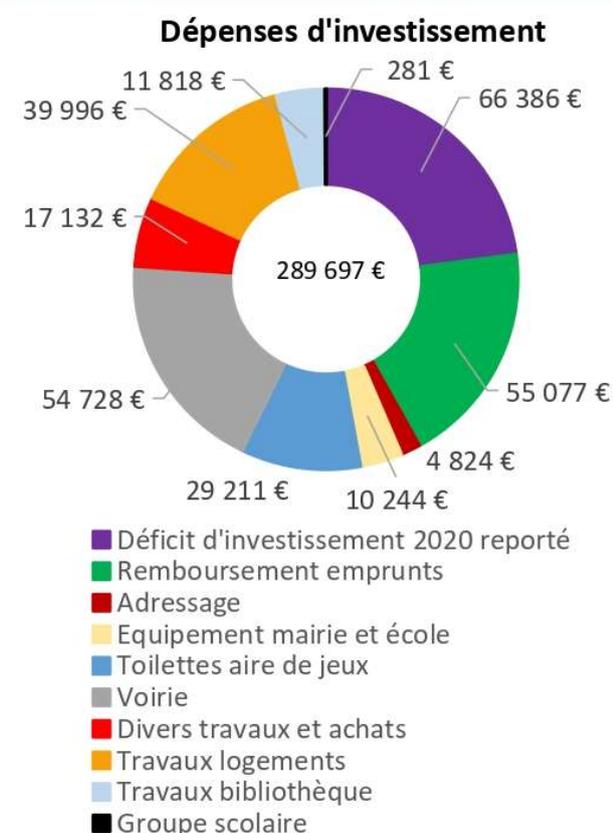
- C'est une 1^{ère} version qui permet à tout propriétaire particulier ou professionnel de visualiser l'ensemble de ses biens bâtis avec leurs caractéristiques. A partir de son espace personnel sur impots.gouv.fr
- Si des infos concernant vos biens immobiliers sont erronées ou manquantes, vous pouvez faire une demande à partir de votre messagerie sécurisée sur votre espace particulier : pour cela il faut choisir « écrire » et le thème « j'ai une question sur le descriptif de mon bien immobilier ».
- Prochaines versions à l'automne 2022 et janvier 2023 qui offriront de nouvelles fonctionnalités.

FINANCES COMMUNALES

Compte administratif 2021



Excédent de fonctionnement : 347 377 €



Déficit d'investissement : -117 157 €

La vie de la commune



Jazz dans le Bocage

Initialement prévu en plein air sur le parvis de l'église, c'est au Centre socio culturel que s'est tenu le lundi 23 mai, le concert d'Anissa Altmayer dans le cadre du festival Jazz dans le bocage, la météo étant trop incertaine.

Salle comble pour tomber sous le charme de cette artiste et de son violoncelle dans une ambiance intimiste et envoûtante. L'Amicale Laïque a permis aux nombreux spectateurs de se restaurer et d'apprécier la bière locale produite par la brasserie Ch'Hop'Ti de Cressanges.

La soirée s'est poursuivie autour de l'artiste très accessible et dans la bonne humeur générale.

La Gymnastique Volontaire de Cressanges a renouvelé son bureau.

Le bureau est ainsi composé : Edwige Thiou présidente, Jocelyne Bouchant vice-présidente, Marie-Claude Margelidon trésorière, Hélène Houx trésorière-adjointe, Sylvie Maillard secrétaire, Colette Soullard secrétaire-adjointe.

La rentrée se fera le mardi 12 septembre pour la gym Tonique et le jeudi 14 septembre pour gym douce. 2 séances de découverte sont gratuites tout au long de la saison.

✓ Gym Tonique le mardi à 19h30

✓ Gym Douce le jeudi à 10h30

La cotisation annuelle reste inchangée 80 euros.

Le bal trad' de la Chandeleur sera reconduit et de nouvelles animations sont en réflexion.

L'équipe des sportifs ne cherche qu'à s'agrandir !



CCAS

PORTAGE de REPAS :

A l'initiative d'habitants, une réflexion est engagée sur le portage de repas à domicile, avec l'appui du Centre Social 1.2.3 Bocage et la collaboration de la Communauté de Communes.



Après avoir élaboré un cahier des charges sur les besoins à prendre en compte, une consultation est en cours pour répondre à cette problématique.

PORTAGE DE LIVRES A DOMICILE :

Le CCAS envisage un nouveau service à l'adresse des habitants qui ne peuvent se rendre à la médiathèque afin de leur permettre de disposer de différents ouvrages livres, magazines, documentaires etc.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie qui relaiera la demande.

Les membres du CCAS prendront contact avec vous pour connaître vos attentes et vous remettre les ouvrages souhaités. Ils feront le lien avec la médiathèque.

FICHE INFO SECOURS :

A l'initiative du CCAS de Cressanges, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais vient d'éditer une fiche « INFO SECOURS » à destination des personnes de plus de 60 ans du territoire communautaire.

Celle-ci permet de communiquer immédiatement des informations utiles lors d'une prise en charge par les services d'urgence et de secours.

Ce dispositif consiste en un document intitulé « MA FICHE INFO SECOURS » qui doit être complété par vos soins ou avec l'aide de votre famille et/ou de votre médecin.

Cette fiche sera glissée dans une pochette plastique et rangée dans le bac à légumes de votre frigo.

Un autocollant apposé sur la porte de celui-ci signalera la présence du document aux pompiers.

Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître en Mairie, un membre du CCAS peut vous venir en aide.

Cette initiative a pu être réalisée avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie.

FICHE
INFO SECOURS



Centre Social



BOCAGE

Deux temps forts pour les enfants et les familles ont ponctué l'été d' 1, 2, 3 Bocage :



La Journée inter-centre de loisirs avec Les Loupiots et les Petits Rusés (au Montet) a réuni près de 70 enfants et ados pour une manifestation festive autour d'activités inédites. Celle-ci s'est clôturée par un spectacle en plein air proposé par la compagnie "La Porcherie".



La Nuit des étoiles a une nouvelle fois fait rêver petits et grands. Au plan d'eau à Tronget, plus de 130 personnes sont venues admirer les astres sous les explications passionnantes des astronomes amateurs des associations MAYA et DENEK. Pour patienter avec le coucher du soleil, une lecture de contes et un cinéma en plein air ont été proposés.

En septembre,

Reprise des ateliers permanents !

Les ateliers du :

- Club Tablette
- Le Tea time
- Le café tricot

Nouveauté !

Lancement de la SOPHROLOGIE

En octobre,

- La semaine bleue
- Le réseau jeunes
- La maison de la peur

Centre Social    BOCAGE

ÉTÉ 2022
Un été riche en activités pour 30 jeunes du Centre Social, avec du vélo, une soirée Burger, un aqua park, de la via ferrata, du canoë...

BOUGE TES VACANCES
REJOINS-NOUS POUR LES VACANCES D'OCTOBRE

Infos et réservations au 09.83.68.34.77 ou lolita@123bocage.fr

DES SORTIES AU PROGRAMME :

Dans le cadre de la semaine Bleue, initiative nationale dédiée aux retraités et personnes âgées, qui se déroulera cette année du 2 au 9 Octobre, le Centre Social a préparé un programme à votre intention. Vous pourrez participer : à une sortie au cabaret, à une séance de Cinéma, à une Petite balade et à des Jeux intergénérationnels.



MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle *solidaire* proche de vous



Mutuale, La Mutuelle Familiale vous présente Mut'Village, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de la **Communauté de Communes Bocage Bourbonnais**.

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une couverture santé adaptée à vos besoins et à votre budget.

MERCREDI 13 JUILLET
MERCREDI 14 SEPTEMBRE
MERCREDI 12 OCTOBRE
MERCREDI 09 NOVEMBRE
MERCREDI 14 DÉCEMBRE

PERMANENCES

 09h30-12h00

 **CRESSANGES**
Salle annexe à côté de la Mairie

N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !



Des agences *de proximité*



Un reste à charge zéro pour certains équipements (dentaire, optique, auditif)



Des permanences animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune



L'accès à la *téléconsultation*

4 raisons de choisir Mutuale

contrat responsable

Pas d'exclusion d'âge

Pas de questionnaire médical

Un forfait sport à partir de 20€ selon option

Une assistance vie quotidienne



Renseignements et prise de rendez-vous :

Agence de Moulins 87 Rue d'Allier

☎ 04 70 46 22 57 ✉ agence.moulins@mutuale.fr



Découvrez notre offre Mut'Village sur www.mutuale.fr
et obtenez votre devis en 2 minutes

Mutuale, La Mutuelle Familiale régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée sous le numéro SIREN 775 369 887. - Siège social : 6, rue Gallié - Parc A10 Sud 41260 La Chaussée Saint-Victor - Crédit Photo : Istock


Mutuale
La Mutuelle Familiale

SERVICE FRANCE GARANTI
AFNOR Cert. 10103
mutuelle

Territoire Zéro Chômeur : le dossier de candidature est déposé !



L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, de quoi parle-t-on ?

C'est une dynamique territoriale pour apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi résidant sur l'une des 25 communes de l'intercommunalité.

Une initiative qui vient en complément d'autres démarches d'insertion professionnelle et de soutien à la création d'entreprises et d'emploi localement.

Une réponse aux besoins locaux non satisfaits en créant des activités complémentaires à l'existant au sein d'entreprises à but d'emploi.

Qui valorise les compétences et les savoir-faire des personnes privées durablement d'emploi.

Des centaines de personnes ont participé à la construction du projet qui vise à créer 150 emplois en quatre ans au sein des entreprises à but d'emploi sur le territoire du Bocage Bourbonnais :

- La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais qui impulse le projet depuis le début,
- Les habitants à travers le territoire,
- Les personnes privées durablement d'emploi volontairement impliquées dans le projet,
- Les bénévoles au sein de l'association COM'1,
- Les entreprises, petites et grandes, les agriculteurs,
- Les associations, les centres sociaux,
- Les élus des communes,
- Les partenaires institutionnels ; Pôle Emploi, CAP Emploi, Mission locale, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, ...

Après la création de l'EBE (Entreprise à But d'Emploi) qui portera les activités mises en place, le dossier est déposé auprès du Fonds d'expérimentation TZCLD, qui transmet ses observations auprès du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion en charge de l'habilitation du dossier.

Épicerie solidaire



PENSEZ À NOS NOUVEAUX SERVICES !

Vous organisez un évènement et avez besoin d'un soutien logistique?...

- Les équipes de l'Épicerie Solidaire peuvent vous accompagner :



- Location de camion frigorifique pour associations / particuliers/ collectivités/ entreprises
- Soutien à l'événementiel - mise en place de salle, nettoyage... - pour associations /collectivités/entreprises
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !

UN BESOIN, UN PROJET ? UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...

**L'ÉPICERIE SOLIDAIRE
DU BOCAGE BOURBONNAIS
EST LÀ
POUR VOUS AIDER !**

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien -alimentaire, hygiène, ménage- à :
- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

**Livraison et transport possible.
N'hésitez pas à nous contacter !**

En 2021, le site de Tronget a accompagné environ 60 personnes; ce qui leur a permis de régler des problématiques financières à hauteur de 7693€ (loyers, facture d'eau, chauffage,...)

TÉL.: 06 69 74 28 88

www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

**Notre point de vente et d'animation à Tronget :
12, Grande Rue - Tous les lundis de 13h45 à 16h**



12, Grande Rue à Tronget

ET NOTRE CHANTIER D'INSERTION :

Au sein de l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais existe un **chantier d'insertion**.

Ainsi, chaque année, une vingtaine de personnes éloignées de l'emploi, sont engagées en CDD d'insertion par l'Épicerie Solidaire.

Vous êtes intéressé-e-s? Sous réserve d'éligibilité, contactez nous !



Les rendez-vous

CRAPA'UT le 3 septembre à Cressanges : Késako ?

Porté par la Fondation Le Pal Nature cet événement est un écho festival nature à découvrir, à profiter en musique et à déguster, le tout pour une bonne cause :

la protection de la biodiversité en France et à l'étranger via la Fondation.

A travers la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, notre territoire a été labellisé récemment comme territoire engagé pour la nature et c'est naturellement que notre commune Cressanges a été choisie pour cet événement.

Au programme de cette journée qui se déroulera en plein air à proximité du Centre Socio-Culturel :

A partir de 17h00 : expositions, animations familles, artistes et artisans locaux.

A partir de 18h00 : « Marché d'chez nous ». Le principe, des producteurs locaux chez lesquels vous trouverez de quoi vous restaurer sur place ou à emporter. Un espace restauration sera mis à votre disposition pour partager un repas en famille ou entre amis.

A partir de 18h00 et jusqu'à 02h00 : une programmation musicale variée et festive où vont se succéder 4 formations musicales.

Vous pourrez également découvrir le « point d'information touristique » de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, qui sera présent.

L'entrée sur le site sera au tarif de 5 € (gratuit pour les moins de 1 mètre). L'intégralité de la recette sera reversée à la Fondation Le Pal Nature pour financer des associations œuvrant pour la protection de la biodiversité en France et à l'étranger.

Nous vous attendons nombreux pour cette première.



Journée Citoyenne Cressanges



**Samedi 24
septembre
2022**

La Journée Citoyenne est une initiative qui se développe de plus en plus dans de nombreuses communes de France. Le but de cette journée est de mobiliser les habitants, du plus petit au plus grand, dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration de notre cadre de vie et de valeurs essentielles de la vie en société : l'entraide et la fraternité, le partage et le respect.

Pour cette deuxième édition, la Journée Citoyenne prendra la forme d'1 demi-journée consacrée à la réalisation de chantiers encadrés et sécurisés : amélioration, embellissement, etc., dans des lieux symboliques utiles à tous.

Pour participer, pas besoin d'être expert, il suffit d'être citoyen ! (Pensez quand même à vous inscrire en mairie afin que nous puissions organiser les chantiers).

Rendez-vous le samedi 24 septembre à 8h30 devant la salle annexe (à côté de la mairie) en tenue pour la répartition des chantiers/ateliers autour d'un café.

Et si vous n'êtes pas très à l'aise un outil à la main, vous pouvez tout de même participer à la Journée Citoyenne et contribuer en participant par exemple à la préparation du repas de midi, en réalisant des desserts (gâteaux, crêpes, ...).